



Addis Abéba, Éthiopie, B.P.: 3243 Tél.: (251-11) 5513 822 Télécopie: (251-11) 5519 321
Courriel: situationroom@africa-union.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'UNION AFRICAINE PROFONDÉMENT PRÉOCCUPÉE PAR LA SITUATION QUI PREVAUT AU SOUDAN DU SUD

L'UA condamne fermement les attaques contre les civils

Addis Abéba, le 22 avril 2014: La Présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Dr Nkosazana Dlamini-Zuma, est profondément préoccupée par la détérioration continue de la situation sécuritaire et humanitaire au Soudan du Sud. À cet égard, elle condamne fermement l'attaque délibérée et criminelle perpétrée contre des civils à Bentiu, dans l'État de l'Unité, le 15 avril 2014, où plus de 200 civils auraient été tués et plus de 400 personnes blessées, dont certaines avaient trouvé refuge dans une mosquée. Cet acte ignoble a été suivi par une autre attaque contre des civils qui étaient sous la protection des soldats de la paix de la Mission des Nations unies au Soudan du Sud (MINUSS), dans le camp de Bor, dans l'État de Jonglei, le 17 avril 2014, attaque au cours de laquelle plus de 40 personnes ont été tuées et de nombreuses autres blessées.

Cette tragédie est d'autant plus choquante qu'elle est intervenue alors que l'Autorité intergouvernementale pour le Développement (IGAD) intensifie ses efforts pour faciliter la mise en œuvre de l'Accord de cessation des hostilités signé par le Gouvernement de la République du Soudan du Sud et le Mouvement/Armée de libération du peuple du Soudan (SPLM/A – dans l'opposition), le 23 janvier 2014.

La Présidente de la Commission rappelle aussi bien au Gouvernement qu'au SPLM/A (dans l'opposition) l'obligation qui leur incombe de respecter pleinement les Accords qu'ils ont signés et d'assurer la sécurité de toutes les populations civiles, y compris celles qui sont sous la protection des Nations unies. Elle exhorte les deux parties à coopérer pleinement avec le Mécanisme de vérification et de surveillance (MVM) dirigé par l'IGAD, afin qu'une enquête puisse être conduite sur ces attaques et que leurs auteurs soient traduits en justice.

La Présidente de la Commission exhorte les deux parties au conflit au Soudan du Sud à prendre au sérieux les prochaines négociations politiques, afin de régler leur différend et de coopérer pleinement avec l'IGAD pour faciliter le parachèvement rapide du déploiement des Équipes de vérification et de surveillance (MVT), afin d'éviter de telles tragédies à l'avenir.

Enfin, la Présidente de la Commission réitère le soutien continu de l'UA aux efforts de l'IGAD visant à trouver une solution globale et durable au conflit au Soudan du Sud.